

## Ministère des Sports

Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Poitiers, le 4 novembre 2019

Le directeur régional et départemental

Siège : Bruges

Sites : Bruges - Bordeaux - Limoges - Poitiers

Pôle Formation Certification emploi

**2**: 05.49.42.30.00

## CERTIFICAT D'APTITUDE A L'EXERCICE DE LA PROFESSION

## DE MAITRE-NAGEUR-SAUVETEUR

## N° 371-033-2019

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 23 octobre 2015 relatif au certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur-sauveteur, le directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Nouvelle Aquitaine certifie que :

titulaire du diplôme BEESAN n° 033 09 0058 délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de Bruges le 5 juin 2009, a participé à la session organisée du 21 au 23 octobre 2019 à Villenave d'Ornon (33) conformément à l'article 2 de l'arrêté du 23 octobre 2015 relatif à l'exercice de la profession de maître-nageur sauveteur.

Née le 14 nivembre 1988 à Bruges (33)

présente les garanties suffisantes en matière de sauvetage aquatique et de sécurité des publics et est autorisée à exercer la profession de maître-nageur sauveteur pour une durée de cinq ans à compter de la délivrance du présent certificat.

P/Le Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale,

et par délégation, La cheffe de service

Marie-Jeanne EHLINGER